

# SAINT-LEU, UNE FORCE, UN AVENIR

## Lettre de Michel EUVERTE, Maire de Saint-Leu d'Esserent

Chers lupoviciennes et lupoviciens,

À l'instigation de mon prédécesseur, Frédéric BESSET, et quelques adjoints contestataires, un nombre important de conseillers municipaux ont, par surprise et pendant mes congés, démissionné de leur fonction provoquant ainsi des élections anticipées dont l'objectif est de permettre à Frédéric Besset de reprendre la fonction de Maire qu'il avait abandonnée !

Dans une démarche précipitée et un temps de préparation anormalement court, ces élections auront donc lieu les 1<sup>er</sup> et 8 juillet, pour une mandature d'à peine 20 mois, soit jusqu'aux prochaines élections municipales de mars 2020.

D'ici là, je continue en tant que votre mandataire et maire depuis 2014, à me consacrer à l'intérêt général et au bien être de notre ville, avec le soutien des élus non démissionnaires et l'ensemble du personnel municipal.

Cette situation, difficile pour l'homme blessé par la méthode utilisée, reste néanmoins une opportunité pour moi d'échanger avec vous en toute transparence sur les points suivants :

### • **Besset 2,..... le retour**

En 2013, un an avant la fin de son mandat de maire Frédéric Besset a annoncé à l'équipe municipale de l'époque, qu'il ne se représenterait pas en 2014. Il écrivait alors un livre et souhaitait, pour des raisons privées et financières, reprendre des activités professionnelles. Il s'est alors totalement désengagé des affaires communales.

Face à cette situation, Yvan Hardivillez, moi-même et une petite moitié de l'ancienne équipe, avons reconstitué une liste pour assurer la continuité. Frédéric Besset s'est néanmoins inscrit sur notre liste « Continuons Ensemble » de 2014, avec l'objectif de devenir Président de Pierre Sud Oise, l'intercommunalité de l'époque. Il n'a recueilli que les voix des élus de Saint Leu, les représentants des 6 autres communes ayant voté contre lui. Face à cet échec, il démissionna de toutes ses fonctions municipales et intercommunales. Et depuis il ne m'a jamais recontacté ni même informé qu'il souhaitait redevenir Maire.

### • **Une manœuvre politicienne et anti-démocratique**

Bien que conscient et inquiet du climat qui se dégradait au sein du bureau (instance réunissant de façon hebdomadaire le maire, les adjoints et les conseillers municipaux délégués), j'ai été véritablement blessé par cette démission groupée, volontairement destructrice, non seulement pour moi-même, mais aussi pour les élus non -démissionnaires, considérés eux comme de simples « dégâts collatéraux ».

Le travail de sape a probablement commencé depuis au moins un an, puis s'est accéléré au cours des trois derniers mois avec un retour gardé secret de Frédéric Besset, se présentant, tel un Zorro, comme un sauveur face à une situation imaginaire soi-disant catastrophique.

#### **Cette méthode est inacceptable, déloyale et irresponsable :**

- **inacceptable** parce qu'elle a été menée sournoisement sans m'avertir, ni les principaux adjoints qui restent fidèles et ont été les plus actifs et opérationnels dans notre équipe,
- **déloyale**, car, si après avoir tout quitté, Frédéric.Besset souhaitait redevenir Maire, il aurait pu venir m'en parler! J'avais, en effet, déjà annoncé que je ne souhaitais pas, en 2020, repartir pour un mandat complet de 6 ans et avais fait appel aux volontaires au sein de l'équipe pour se préparer à prendre le relai. Aucun ne s'est alors exprimé.
- **irresponsable**, car ce « coup d'état », quelque soit le résultat des élections, risque d'avoir des conséquences manifestement non réfléchies : risque de remise en cause de projets sur le point d'aboutir, risque de perte ou affaiblissement de la crédibilité de Saint Leu d'Esserent auprès des multiples et indispensables partenaires : Région, Département, ACSO, partenaires intercommunaux, touristiques, patrimoniaux, Caisse des dépôts, autres partenaires publics ou privés, avec lesquels nous travaillons pour construire l'avenir de notre ville, risque de perdre totalement les élections et de redonner le pouvoir à des partis marqués.

# La situation financière actuelle de la ville est saine et peut le rester encore longtemps. Investissement et endettement : Où est le gaspillage ?

## 12 millions d'investissements ont été réalisés par la ville au cours des 4 dernières années (depuis 2014) :

Travaux réalisés sur le mandat précédent, mais payés en 2014 et 2015	3.3 M€	<ul style="list-style-type: none"> <li>• travaux rue de <u>Boissy</u> (tranche 2) : 1 296 000 €</li> <li>• vestiaires du stade <u>Th.Doret</u> : 334 000 €</li> <li>• reprise emprunt Très Haut Débit du département : 862 000 €</li> <li>• aménagement rue et carrefour Pasteur : 283 000 €</li> <li>• études préliminaires et faisabilité <u>Stradal</u> : 148 000 €</li> <li>• Autres (Signalétique, Sas Abbatale, véhicules, ...) : 300 000 €</li> </ul>
Investissements d'entretien et d'amélioration du patrimoine urbain et du cadre de vie des habitants (hors les deux projets « <u>Fluvestre</u> » et « Monastique », de dimension et d'intérêt régional, détaillés ci-dessous)	6.4 M€	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restaurant scolaire JBC : 2 021 000 €</li> <li>• Rond-Point du Pilori, rue du Pilori et abords : 582 000 €</li> <li>• Travaux et aménagements du Parc de la Garenne : 508 000 €</li> <li>• Voiries et réseaux zone Renoir : 282 000 €</li> <li>• Parking de la Gare : 201 000 €</li> <li>• Rue Salvador Allende : 195 000 €</li> <li>• Autres voiries, éclairage public, aménagements urbains et espaces verts : 542 000 €</li> <li>• Travaux et équipements bâtiments : 790 000 €</li> <li>• Travaux d'accessibilité aux bâtiments publics : 219 000 €</li> <li>• Equipements techniques et parc véhicules : 335 000 €</li> <li>• Installation <u>Vidéoprotection</u> : 177 000 €</li> <li>• Etudes détaillées de la ZAC <u>Stradal</u> : 140 000 €</li> <li>• Autres investissements divers : 372 000 €</li> </ul>
Domaine monastique	0.8 M€	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat ferme des Moines 2 : 517 000 €</li> <li>• Mise aux normes ERP et aménagement <u>FdM 2</u> : 215 000 €</li> <li>• Autres investissements divers : 80 000 €</li> </ul>
Projet fluvial/ <u>Fluvestre</u>	1.2 M€	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre Technique Fluvial : 482 000 € (Achat Sucrierie + clôture 316k€, Etudes techniques 116 k€, Equipements quais, eau, électricité 50k€)</li> <li>• Etudes complètes détaillées port fluvial : 214 000 €</li> <li>• Achat Capitainerie + mise en sécurité : 230 000 €</li> <li>• Bateau ISARA : 300 000 € (Achat bateau 150 k€ + mise en conformité initiale 35 k€ + remplacement moteur 83 k€ + aménagements/mobilier 32k€)</li> </ul>

## Un endettement maîtrisé et sain

- Le capital actuel restant dû au 1/1/2018 : 6 600 000 € soit 1 360 € par habitant
- Soit un endettement considéré comme normal par nos partenaires financiers (Caisse des Dépôts)
- Légèrement supérieur à la moyenne de ville de même taille de l'ordre de 1 200 € par habitant
- Mais avec aussi des ressources et activités courantes supérieures de 25% à la moyenne nationale,
- Avec une trésorerie disponible de 2 000 000 € (réduisant la dette nette à 4 600 000 €)
- Des subventions départementales (sur investissement réalisés) en attente de virement de 500 000 €
- Des emprunts récents réalisés à très bas taux (1,5%) pour financer essentiellement des biens immobiliers dont la contrepartie financière reste intacte.

## Concernant les services de proximité, conformément à notre programme, nous avons réalisé des actions dans de multiples domaines :

- Développement du commerce de proximité en centre ville : soutien et accompagnement pour l'implantation de la brasserie l'Hardillière et l'agrandissement de la Pizzeria place de la République.
- Développement d'activités pour nos jeunes par la création de journées spécifiques dans le cadre du temps d'activité périscolaire, le renforcement du personnel d'animateurs et la création de nouvelles activités pour les ados.
- Création de nouvelles offres de danse mutualisées avec Précy sur Oise en partenariat avec des professionnels diplômés.
- Maintien des animations de la ville avec une attention particulière sur leur attractivité et une maîtrise des dépenses publiques.
- Développement d'activités touristiques fluviales permettant ainsi de créer de nouvelles recettes pour la ville et la création d'emplois saisonniers.
- L'accompagnement de nouvelles associations et d'activités.
- Le maintien du dispositif du Chantier d'Insertion permettant d'accompagner les personnes au retour dans la vie active en échange de travaux d'intérêt communal.
- Le renforcement des actions pour nos anciens et l'aide aux personnes les plus démunies (CCAS).
- **Pour renforcer ces dispositifs, il a été nécessaire d'assurer une représentation active au sein de la nouvelle intercommunalité ACSO** pour favoriser les déplacements en transport public au départ de Saint-Leu d'Esserent, pour améliorer les services de proximité (ramassage des déchets, installation très haut débit,...) mais aussi auprès des institutionnels (dossiers de demande de subventions Région, Département, DRAC, autres partenaires,....)

### Le projet fluvial est un projet d'envergure régionale

Il sera financé par un consortium actuellement à l'étude par la Région, le Département, la Caisse des Dépôts, les villes de Creil et Saint Leu d'Esserent, l'ACSO et éventuellement un partenaire gestionnaire de ports.

L'étude demandée par la Région et le Département aura pour objectifs :

- d'harmoniser les projets portuaires complémentaires de Creil et Saint-Leu d'Esserent,
- d'affiner les études de marché déjà réalisées,
- de proposer une structure de gouvernance commune pour gérer l'ensemble.

Ainsi la participation de la ville sera limitée et essentiellement constituée des apports des investissements déjà réalisés.

Il sera constitué :

- D'un centre technique fluvial capable de stocker à sec environ 80 bateaux, et d'en assurer la maintenance (carénage, peinture, mécanique, accastillage, . . . )
- D'une halte fluviale pour l'accueil de plaisanciers et bateaux passagers,
- Et d'un port de 60 anneaux.

Ce sont donc en réalité des apports extérieurs qui vont être investis sur notre ville et qui seront source d'activités économiques, d'emplois et de ressources nouvelles.

### Le projet « Domaine Monastique » est aussi d'ampleur régionale

Une première phase d'acquisition et mise aux normes ERP de la Ferme des Moines 2 a été réalisée. Diverses activités nouvelles entrent actuellement dans leur phase opérationnelle (activités d'accueil de groupes scolaires, séminaires, . . . )

Comme pour le projet fluvial, les phases suivantes seront engagées progressivement en fonction de l'avancement des partenariats en cours de construction.

### Des projets immobiliers mixtes (collectifs/individuels)

sont à différents niveaux d'avancement :

- 75 logements sur le quai d'amont (réalisation prévue 2019)
- 70 logements sur le terrain communal « SOVAFIM » (prévu 2019/2020), 1<sup>ère</sup> tranche de la ZAC STRADAL
- 150 à 180 logements prévu à échéance un peu plus éloignée sur le terrain propriété de Stradal (2<sup>ème</sup> phase de la ZAC)
- D'autres projets immobiliers pourront aussi voir le jour à moyen terme

Ces projets ne constituent pas une charge, mais en général une recette pour la collectivité puisque leur financement est pris en charge par les promoteurs avec lesquels nous collaborons.

- **Rappelons que la grande majorité de ces projets et programmes d'investissements ont été préparés au cours du mandat Besset.**
- **Ils ont constitué l'ossature du programme « CONTINUONS ENSEMBLE » sur lequel vous nous avez élus en 2014.**
- **Ils ont aussi été soutenus et votés par l'ensemble des élus démissionnaires.**

## Un personnel municipal très fragilisé ? . . . par qui ?

- Le personnel municipal de Saint Leu d'Esserent est volontaire et motivé pour apporter des services de qualité à nos concitoyen. L'ensemble du personnel adhère aux projets que nous nous proposons de réaliser.
- Personnellement visé dans les attaques actuelles, je me suis toujours attaché à rechercher comment mettre en situation de réussite chacun de nos agents, et en particulier lorsque certains sont en difficulté. La grande majorité du personnel le sait et l'apprécie.
- Nous sommes bien loin d'un climat délétère au sein de nos services.
- La municipalité est une entité vivante où chaque agent est libre, au gré des opportunités professionnelles, des avancements de grade ou même de souhaits personnels de postuler dans d'autres collectivités ou entreprises.
- Des ajustements dans l'organisation des services sont inévitables et nécessaires au fil des mutations, départs en retraite ou autre mouvements de personnel. Mais ils ne constituent nullement des réorganisations perturbantes.

Ainsi, les projets portés depuis 2014 se situent dans une démarche prospective mais néanmoins réaliste. Leur développement ne nous a pas fait perdre de vue le quotidien de notre ville. J'attends un débat démocratique dans le respect des individus. Ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui.

Aussi, pour les deux années restantes du mandat, je suis prêt avec notre nouvelle équipe

### « SAINT-LEU, UNE FORCE, UN AVENIR »

à continuer à répondre à vos attentes dans l'intérêt général et pour le bien être de notre ville.

Je vous remercie par avance de votre soutien, et soyez assurés , chers lupoviciennes et lupoviens, de l'expression de mes sentiments dévoués.

**Michel EUVERTE, Maire**

Bulletin de soutien à la liste de Michel EUVERTE

## **SAINT-LEU, UNE FORCE, UN AVENIR**

**Pour les Elections Municipales anticipées des 1 et 8 Juillet 2018**

**Nom :**

**Prénom :**

Souhaite permettre au Maire actuel de poursuivre son mandat jusqu'aux élections municipales générales de Mars 2020, et soutient sa liste Saint-Leu, une Force, Un Avenir

Joint (facultatif) un chèque de soutien pour financer sa campagne électorale de :

20 €    50 €    100 €    autre montant (préciser)

Signature :

Bulletin à renvoyer à : Michel Euverte , 11 rue de la Garenne, 60340 Saint-Leu d'Esserent